CONDITIONS DE LOCATION

• En haute saison les locations s'entendent du samedi 16 h au samedi 10 h. En dehors de cette période, jours et horaires peuvent être définis avec la réception.

Les locatifs sont équipés de vaisselle, cafetière électrique, plaques de cuisson, réfrigérateur, alèses, oreillers, ustensiles de ménage, salon de jardin, micro-ondes (uniquement dans les lodges, les chalets trianon et club) et téléviseurs (uniquement dans les lodges).

Draps, couvertures et linge de toilette ne sont pas fournis. Couvertures prêtées gratuitement sur demande à la réception et vente de draps à usage court.

Le nombre maximum de personnes séjournant dans l'hébergement ne peut en aucun cas dépasser le nombre de couchages indiqué. Les toiles de tente ne sont pas autorisées sur les emplacements des hébergements.

• Le solde du séjour se règle à l'arrivée.

Les arrhes (30 % du total du séjour) sont déduites du montant total du séjour au moment de la réservation. Aucun frais de réservation ou de dossier n'est appliqué. Aucune déduction ne sera consentie en cas de départ anticipé. En cas d'annulation, les arrhes sont conservées. En cas de non présentation dans les 24 h suivant le début de la location et si le locataire ne prévient pas le camping, la location est annulée sur la totalité de la période réservée.

- Services supplémentaires (selon disponibilités) : Barbecues gaz, réfrigérateurs, draps jetables, laverie, locations de vélos.
- A réception de votre demande de réservation et de vos arrhes, un mail de confirmation vous est adressé.

S'il n'y a plus de disponibilités, vos arrhes vous sont renvoyées.

- Une caution de 300 € est demandée pour les lodges et 200 € pour les bungalows, mobil-homes et chalets. Elle est restituée à la fin du séjour après l'état des lieux, déduction faite des éventuelles dégradations. Un forfait ménage de 60 € est conservé si la location n'est pas remise dans le même état de propreté qu'à l'arrivée ou si vous ne souhaitez pas faire vous-même le ménage.
- Gaz, électricité, eau et accès wifi sont inclus dans le prix.

 Pour tout supplément (personne, véhicule, chien), le tarif du camping s'applique.
- Tout propriétaire d'animal devra être muni du carnet de vaccination (vaccin anti-rage obligatoire). Les chiens de première catégorie et de deuxième catégorie ne sont pas admis.

Les chiens ne doivent en aucun cas être laissés seuls au camping ou dans l'hébergement, ni être laissés en liberté dans le camping.

- Tout campeur est tenu de se conformer aux dispositions du règlement intérieur du camping et de la piscine (maillot de bain obligatoire, pas de short flottant).
- La piscine est ouverte et chauffée (par panneaux solaires et pompe à chaleur) pendant toute la période d'ouverture. Les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés.
- Service bar assuré de mi-juin à mi-septembre.